

Sécurité routière : opération d'ampleur des gendarmes de Vaucluse entre Sorgues et Le Pontet



Les gendarmes de Vaucluse viennent de procéder à une vaste opération de contrôle sur les routes du département. L'initiative visait tout particulièrement « à réprimer tous types d'infractions liées à la sécurité routière a été menée hier en fin d'après-midi sur les communes de Sorgues et Le Pontet.

En 2 heures de présence, les 15 militaires de la compagnie d'Avignon et les 15 motocyclistes de l'escadron départemental de sécurité routière de Vaucluse ont relevé pas moins de 56 infractions.

Parmi celles-ci:

- 1 excès de vitesse supérieur à 40km/h (retrait de permis),
- 4 détentions de stupéfiants,
- 1 conduite sous l'emprise de stupéfiants,
- 15 conduites avec téléphone, -





• 2 franchissements de ligne blanche auxquels s'ajoutent de nombreuses conduites sans permis, sans assurance ou bien encore sans contrôle technique....



Trente gendarmes de Vaucluse étaient mobilisés pour cette opération de contrôle entre Le Pontet et Sorgues.© Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

L.G.



Avignon : Les policiers vauclusiens se mobilisent contre les rodéos urbains



Alors que les services de l'Etat ont affiché leur volonté de lutter contre les rodéos motorisés urbains suite à plusieurs accidents ces dernières semaines, dont un tout récemment à Bordeaux qui a fait 13 blessé, les policiers de Vaucluse ont procédé à une série de contrôles nocturnes à Avignon le week-end dernier. L'opération, qui a notamment mobilisé des motards de la police nationale, s'est déroulée dans plusieurs secteurs de l'agglomération avignonnaise et tout particulièrement dans le secteur de la route de

A cette occasion, 211 véhicules ont été contrôlés débouchant sur 47 verbalisations pour excès de vitesse dont 3 pour des excès de vitesse de + de 50km/h (2 de 147km/h au lieu de 70km/h et un de 184km/h au

Marseille (RN7) de la cité des papes.



lieu de 90km/h. Par ailleurs, 9 procès-verbaux électroniques ont été aussi établis pour d'autres infractions routières.

898 opérations anti-rodéos en Vaucluse en 2022

Pour rappel, le Gouvernement a déjà mis l'accent en 2022 sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules.

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis', prévenait en début d'année Violaine Démaret, préfète de Vaucluse <u>lors du bilan de la délinquance 2022 du département</u>. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023. » En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

L.G.

127 permis de conduire suspendus en Vaucluse en février

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Selon l'Observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) de Vaucluse, 127 permis de conduire ont été retirés dans le département en février 2023. Durant cette période, les forces de l'ordre ont également déploré 22 accidents ayant occasionné 29 blessés dont 21 ont dû être hospitalisé. Cependant, aucun mort n'est à déplorer.

Pour rappel <u>selon le bilan annuel de la sécurité en Vaucluse en 2022</u>, 1 338 arrêtés de suspension de permis de conduire ont été pris l'an dernier dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. Plus de 44% des permis ont été retirés suite à un contrôle d'alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Par ailleurs, l'an dernier sur les routes de Vaucluse, on a dénombré moins d'accidents graves - 261 accidents contre 268 (-3%) - ainsi que de morts (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

L.G.

Neige et verglas : le Vaucluse met la sécurité routière au premier plan



Depuis le 15 novembre dernier, la direction des interventions et de la sécurité routière (DISR) de Vaucluse est entrée en mode 'Viabilité hivernale'. Ainsi, jusqu'au 15 mars prochain, le réseau routier départemental va être sous haute surveillance concernant les chutes de neige et le verglas. Les usagers, quant à eux, doivent disposer d'équipements spéciaux afin de circuler au sein de certaines communes vauclusiennes.

Pour assurer une sécurité routière optimale durant la période hivernale, le Département de Vaucluse mobilise des moyens matériels et humains importants pour permettre d'intervenir rapidement lors d'épisodes de verglas ou de chutes de neige. 200 agents sont donc mobilisables et 40 camions sont équipés pour ces conditions météorologiques. En 2021, la DISR a arrangé 360 sorties, dont 45 pour de la neige et 315 pour du verglas.



Afin de veiller au bon déroulement de ces interventions, la DISR fait une veille météo quotidienne, le patrouillage, salage ou déneigement sont réalisés selon un plan d'exécution prédéfini, et les usagers sont informés en temps réel via le site <u>inforoutes84.fr</u>. De plus, les chefs de centre routiers départementaux forment leurs équipes chaque année à la mise en œuvre du plan de viabilité hivernale. Les agents revoient les procédures, les circuits, les engins utilisés, les règles de salage, les différents niveaux de circulation. Chaque année, les équipes vérifient le matériel et font des essais avant d'entamer les interventions. « Rien n'est laissé ou hasard, explique Jérôme Fontaine, directeur des interventions et de la sécurité routière. Les agents d'exploitation savent exactement, selon le niveau d'alerte dans lequel ils se trouvent, les tâches qu'ils ont à réaliser. »

Les équipements obligatoires pour les usagers

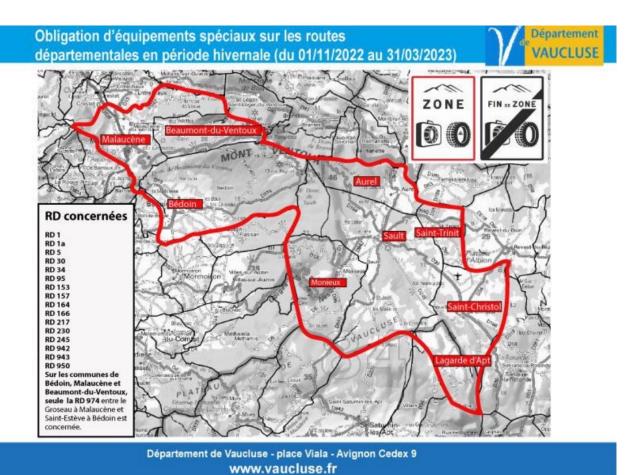
Si le Département se mobilise pour la sécurité de ses usagers, ces derniers ont également des conditions à respecter. Depuis novembre 2021, les automobilistes qui circulent au sein des communes d'Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Malaucène, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit et Sault, doivent disposer d'équipements spéciaux obligatoires, et ce, chaque hiver du 1er novembre au 31 mars. Cette réglementation vaut aussi pour la RD974, l'axe principal d'accès au Mont Ventoux, et les voies de desserte de la station du Mont-Serein.

Les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars qui souhaitent circuler dans ces communes doivent soit être équipés de quatre pneus hiver, soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles comme des chaînes à neige

métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices. Seuls les véhicules équipés de pneus à clous échappent à cette réglementation. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque doivent détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

4 novembre 2025 |

Ecrit par le 4 novembre 2025



V.A.

7 collèges vauclusiens vont être sensibilisés aux dangers de la route cette année

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Depuis 26 ans, le Département de Vaucluse organise des journées de prévention et d'éducation dans les collèges concernant les dangers de la route. Depuis 1996, ce sont plus de 125 000 jeunes qui ont pu bénéficier de l'opération 'Campus sécurité routière'.

À partir du jeudi 10 novembre prochain, le Département relance son opération 'Campus sécurité routière'. De novembre à mars, ce sont les jeunes de sept collèges qui vont être sensibilisés aux dangers de la route. Pour mener à bien le renouvellement de ce projet, le Département de Vaucluse a investi près de 36 000€ cette année.

Toutes les classes des sept collèges choisis cette année bénéficieront d'une journée entière de formationsensibilisation durant laquelle seront abordés divers sujets tels que les notions de risques, de prévention et de vie en société. L'objectif est de faire évoluer les comportements vers une mobilité citoyenne plus sûre.

Les collèges concernés

- Le collège Jean-Henri Fabre à Carpentras, le jeudi 7 novembre
- Le collège Alphonse Daudet à Carpentras, le jeudi 24 novembre

- Le collège Voltaire à Sorgues, le jeudi 12 janvier 2023
- Le collège Alphonse Tavan à Montfavet, le jeudi 19 janvier 2023
- Le collège Joseph d'Arbaux à Vaison-la-Romaine, le jeudi 9 février 2023
- Le collège André Malraux à Mazan, le jeudi 2 mars 2023
- Le collège Jean-Garcin à L'Isle-sur-la-Sorgue, le jeudi 9 mars 2023

De nouveaux partenariats pour plus de sensiblisation

En 2021, de nouveaux partenaires ont été intégrés à cette opération. Les polices municipales animent désormais un atelier concernant le partage de la route entre les différents modes de déplacements, la responsabilisation des jeunes concitoyens et le civisme autour des collèges. Un atelier a notamment vu le jour autour de la trottinette électrique et de ses dangers en cas de mauvaise utilisation.

De son côté, l'association Prévention Routière participe également à ces journées de sensibilisation. Depuis 2021, elle présente un nouveau simulateur 'Test au choc', financé à hauteur de 70 % par le Conseil départemental de Vaucluse, qui peut accueillir quatre personnes à la fois et simule des chocs contre un obstacle, à une vitesse de quatre ou huit km/h.

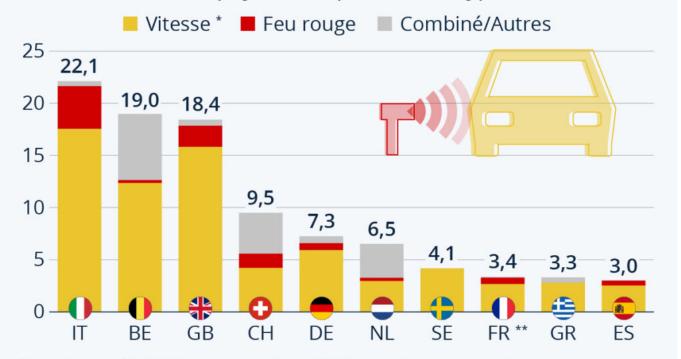
L'opération 'Campus sécurité routière' compte également sur de nombreux autres intervenants qualifiés tels que les cascadeurs de Drag Auto, la préfecture de Vaucluse, la Gendarmerie nationale, l'association Roulons à Vélo, les sociétés de transports scolaires et de voyageurs, l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public, l'Étape 84, les Anges de la route, le comité départemental de cyclotourisme, la Fédération française des motards en colère, la MAIF, la Croix Rouge française, le service départemental d'incendie et de secours, la SNCF, Transdev ou encore Orizo.

V.A.

Où trouve-t-on le plus de radars sur les routes en Europe ?

Où trouve-t-on le plus de radars sur les routes?

Nombre de radars pour 1 000 km de réseau routier dans une sélection de pays d'Europe, selon le type



Données : août 2022 pour les radars, 2020 pour le réseau routier.

Sources: SCDB, Fédération routière internationale, Statista



statista 🚄

La probabilité d'être flashé pour une infraction sur les routes européennes varie grandement d'un pays à l'autre. Elle dépend, entre autres, du nombre de radars rapporté à la longueur du réseau routier.

Selon les données du site <u>Speed Camera Database (SCDB)</u>, avec plus de 10 000 radars, l'Italie est le deuxième pays d'Europe qui en compte le plus derrière la Russie (et ses plus de 18 000 unités installées).



Ramené à la longueur totale du réseau routier italien, cela fait environ 22 radars pour 1 000 kilomètres de routes, dont la grande majorité dédiée uniquement au contrôle des vitesses (80 % du total). Les radars sont aussi très courants en Belgique et au Royaume-Uni, où le ratio atteint près de 20 unités pour 1 000 km.

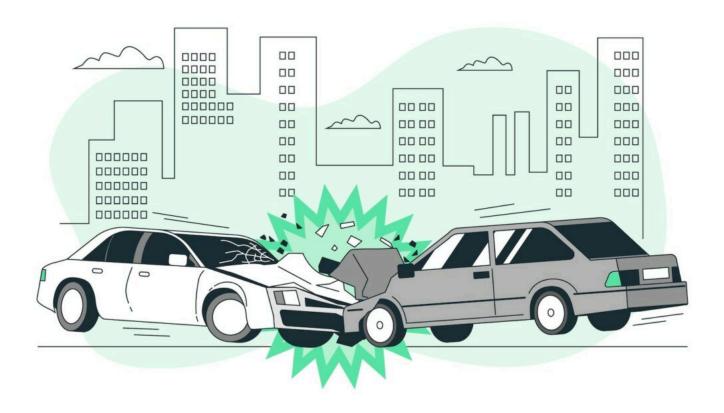
Avec environ 3 500 radars répartis sur plus d'un million de kilomètres de voies diverses, soit 3,4 pour 1 000 km, la France métropolitaine affiche une densité de radars assez faible comparée à la plupart de ses voisins. Dans le détail, près de 2 800 radars de vitesse étaient installés sur les <u>routes françaises</u> en août 2022, dont 186 radars tronçons. On dénombre également un peu plus de 600 radars de feu tricolore.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Carpentras : une journée dédiée à la sécurité routière

4 novembre 2025

Ecrit par le 4 novembre 2025



Dans le cadre de sa politique jeunesse, Carpentras organise une troisième édition de la journée de sensibilisation à la sécurité routière ce samedi 10 septembre sur le parking des platanes.

Ouvert à tous et obligatoire pour les jeunes boursiers du dispositif '<u>La bourse au permis de conduire</u>', cet événement a pour objectif de faire évoluer les comportements vers une mobilité citoyenne plus sûre. Pour rappel, le département de Vaucluse a recensé 117 accidents de la route au premier semestre de l'année 2022. Même si <u>ce nombre est plus bas qu'en 2021</u>, il n'en reste pas moins déconcertant et alarmant.

Au programme de cette journée, plusieurs ateliers seront organisés. Le <u>Service départemental d'incendie et de secours</u> (SDIS) proposera un atelier 'Alerte secours et massage cardiaque' dont le but sera d'apprendre aux jeunes les premiers secours. L'association <u>Ducks 84</u>, quant à elle, proposera un atelier 'Désincarcération' durant lequel seront présentés divers sujets de prévention routière comme l'utilité du port de la ceinture, l'utilité des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags, et bien d'autres. L'alcool et ses dangers sur la route seront également évoqués par l'association <u>Vie Libre</u> qui réalisera des cocktails sans alcool et installera un parcours piéton avec des lunettes spécifiques qui simule la vision après une prise d'alcool. L'entreprise de prévention routière <u>Vanberg</u> proposera deux ateliers qui auront pour objectif de sensibiliser les jeunes au port de la ceinture avec un simulateur de choc frontal et une voiture tonneau.



Samedi 10 septembre. De 10h à 17h. Entrée libre. Parking des platanes. Carpentras.

V.A.

L'accidentalité routière en baisse au premier semestre en Vaucluse



La préfecture du Vaucluse vient de dévoiler les chiffres de la sécurité routière pour le premier semestre de l'année. Alors que 2021 avait été témoin d'une hausse du nombre d'accidents de la route dans le département, l'année 2022 semble, pour le moment, inverser la tendance.



Pour le moment, le Vaucluse observe une baisse du nombre de personnes tuées, avec 5 de moins que l'année dernière à la même période, une baisse du nombre d'accidents ainsi qu'une baisse du nombre de blessés.

Depuis le début de l'année, le département recense tout de même 117 accidents de la route, 149 blessés, 16 tués dont 6 entre 18 et 25 ans et 1/4 sont des usagers de deux-roues. Depuis le 1er janvier, il y a également eu 682 suspensions de permis de conduire, une donnée constante par rapport aux années précédentes, dont 312 pour alcoolémie au volant, 188 pour des excès de vitesse supérieur de 40 km/heure, et 172 pour stupéfiants.

V.A.

Gargas : les enfants sensibilisent les automobilistes à la vitesse





La commune de Gargas vient d'installer 3 silhouettes près de ses routes pour sensibiliser les automobilistes aux risques liés à la vitesse aux abords des écoles. Inaugurées en présence de Laurence Le Roy, maire de la commune, les directrices des écoles primaire et maternelle ainsi que des parents d'écoliers, ces trois silhouettes sont fluorescentes, pour être visibles de tous.

Initiées par le 'conseil municipal des enfants' de Gargas, ces trois nouvelles signalisations ont été baptisées Paul, Sophie et Tom. Ce projet, dont les enfants sont au cœur, vise à inciter les automobilistes à ralentir lorsqu'ils passeront dans les rues de la commune, et notamment près des établissements scolaires.

V.A.